



Délibération n°2024-140

Date de la convocation : 4 décembre 2024

Nombre de conseillers présents : 35
Nombre de conseillers votants : 38
- dont « pour » : 38
- dont « contre » : 38
- abstention : 0

Objet : Décisions du Président dans le cadre de sa délégation

Le mardi 10 décembre 2024 à 18h45

L'an deux mille vingt-quatre, le dix du mois de décembre à dix-huit heures et quarante-cinq minutes, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à Cauneille, salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LESCOUTE, Président en exercice :

Étaient présents : Robert BACHERE, Sylviane LESCOUTE, Christian DAMIANI, Julien PEDELUCQ, Philippe LABORDE, Jean-Marc LESCOUTE, Jean-François LATASTE, Dominique DUPUY, Corine DE PASSOS, Bernard DUPONT, Fabienne LABASTIE, Bernard MAGESCAS, Marie-Hélène SAGET, Véronique GOMES, Serge LASSERRE, Gisèle MAMOSER, Didier MOUSTIE, Christian FORTASSIER, Thierry CALOONE, Didier SAKELLARIDES, Isabelle DUPONT-BEAUVAIS, François CLAUDE, Jean-Luc SEMACOY, Liliane MARBOEUF, Christel ROLLO, Stéphane BELLANGER, Marie Josée SIBERCHICOT, Régine TASTET, Sandrine DARRICAU-DUFAU, Alain DIOT, Roger LARRODE, Annie BOULAIN, Marie-Françoise LABORDE,

Suppléants : Delphine DAUBIAN, Luc DE MONSABERT

Étaient excusés : Rachel DURQUETY, Francis LAHILLADE, Valérie BRETHOUS, Guy BAUBION BROYE, Annie LAGELOUZE, Henri LALANNE

Procurations : Estelle LEVI à Bernard DUPONT, Lionnel BARGELES à Fabienne LABASTIE, Sophie DISCAZAUX à Alain DIOT,

Absents : Roland DUCAMP, Patrick VILHEM, Thierry LE PICHON,

Secrétaire de séance : Jean-Luc SEMACOY

VU l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délégation accordée au Président par délibération n° 2020-65 du Conseil communautaire en date du 28 juillet 2020.

CONSIDERANT l'obligation de présenter au Conseil communautaire les décisions prises par le Président en vertu de cette délégation,

Il est rendu compte des décisions prises depuis le dernier conseil communautaire :

- Décision 2024-106 : Avenant n°1 au lot relatif aux travaux de fauchage et de débroussaillage des communes de Bélus, Cagnotte, Gaas, Orist, Orthevielle et Saint-Etienne-d'Orthe
- Décision n°2024-107 : Plan de financement et demandes de subventions | Etude de délimitation du Périmètre des Abords (PDA) – Sorde l'Abbaye (40300)
- Décision n°2024-108 : Dons de divers produits d'entretien par la Société LAGELOUZE CARBURANT
- Décision n°2024-109 : Virement de crédits n°1 – Budget annexe Office de tourisme

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,
Jean Marc LESCOUTE

